

Baden. Les sauveteurs ont besoin de dons pour financer une caméra thermique

C'est en présence d'un grand nombre de sauveteurs, de partenaires, d'élus que s'est tenue l'assemblée générale de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM), vendredi 20 janvier 2023. Ses interventions sont en hausse.



Les exercices de sauvetage, les formations coûtent cher à la station qui vit grâce aux dons des entreprises, des particuliers et des subventions diverses. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 22/01/2023 à 20h36

[Écouter](#)

[Gilles Le Floc'h, président de la station des sauveteurs en mer, SNSM](#), basée à Port-Blanc, à [Baden \(Morbihan\)](#) a fait le point sur l'année qui vient de s'écouler lors de l'assemblée générale de vendredi 20 janvier 2023.

Tout a débuté par une minute de silence en hommage à ceux qui ont péri en mer. Le président a rappelé les différents événements auxquels les sauveteurs ont participé, ainsi que la nouvelle fête instaurée à Port-Blanc, en mai, avec le concours du Comité des fêtes et d'associations locales. Cette manifestation, appelée « Port-Blanc fête ses sauveteurs en mer », est appelée à se pérenniser.

Lire aussi : [Baden. Des sauveteurs toujours aussi engagés dans leurs missions](#)

Côté interventions, l'année a été marquée par une hausse des interventions. 333 rapports de sortie ont été effectués, un chiffre en hausse avec pour motifs principaux : des bateaux échoués, des avaries de moteur, des hélices engagées, des voies d'eau et l'évacuation de

sanitaires. Cela représente 760 heures au compteur du matériel, 2 835 heures pour les équipages embarqués, avec un pic de mai à septembre.

La station effectue aussi beaucoup de prévention auprès de classes d'école, 807 élèves en 2022, ainsi que des associations.



Michel Gillet, maire adjoint de Vannes ; Gildas Lopéré, du Sdiss56, et Marie Conciatori, sous-préfète, ont assisté à l'assemblée générale. Patrick Eveno, maire de Baden, était représenté par Bruno Picaud, élu et formateur à la station badennoise. | OUEST-FRANCE

Les formations coûtent cher

« **Pour assurer notre mission, nous avons accueilli de nouveaux sauveteurs et sauveteuses. Cela nous permet de renforcer nos capacités** », lance Gilles Le Floc'h. L'intégration passe par l'osmose entre les plus anciens et les nouveaux, mais aussi par la formation qui reste un outil indispensable. « **C'est ma volonté que notre station reste à un certain niveau d'exigences. Il est clair que nous ne pouvons pas arriver sur une intervention et être dans le doute sur l'action à mener.** » Toutes les formations ont un coût (bateau, matériel d'entraînement, équipements personnels, salle, carburant, etc.).

D'ailleurs, les sauveteurs envisagent l'acquisition d'une caméra thermique « **très utile lorsque la nuit tombe, en complément du phare, pour repérer une personne tombée à l'eau. Cette caméra coûte 35 000 €, on a déjà 17 000 €.** »

Gilles Le Floc'h a attiré l'attention sur le besoin d'un lieu de formation. « **Tout ne peut pas se passer sur l'eau. Nous avons actuellement une salle de formation à Port-Blanc, mais bientôt ce local va être transformé. C'était notre volonté. Nous allons partager le local actuel, agrandi, avec le Sdiss56 (les pompiers), grâce à la Compagnie des Ports du Morbihan, mais la salle de formation va devenir une salle d'alerte commune.** » Dans l'attente de trouver un véritable lieu de formation, la commune met à disposition de la SNSM le rez-de-chaussée d'une maison qui sera bientôt démolie, avant de pouvoir les reloger dans

un autre bâtiment. La commune leur met également à disposition un bâtiment modulaire pour y installer un bureau.

La station de Port-Blanc est composée de 25 canotiers, prêts à embarquer et qualifiés (tous ont le PS1 et nombreux ont le PS2 et les sauveteurs nageurs de bord ont le SNB1), de nombreux bénévoles hors sauvetage (administratif, animation, logistique, repas, etc.)

Des dons

Les personnes souhaitant faire un don au profit de la SNSM station du golfe du Morbihan, basée à Port-Blanc, peuvent le faire par chèque bancaire à l'ordre de la SNSM et l'adresser chez Gilles Le Floc'h, président de la station, BP 06 - 56610 Arradon. Les dons sont déductibles des impôts

UPPM revue de presse